

aussi pour les travailleurs qui exhortent les députés à appuyer ce projet de loi du gouvernement.

Leurs chefs syndicaux, qui représentent au mieux leurs intérêts, s'expriment par la voix de Norm Cherry, président de la section syndicale 712. Celui-ci a déclaré: «L'entente paraît prometteuse».

[Français]

M. Jean-Luc Bélanger qui travaille à la Canadair dit: «Cela indique que nous allons rester ici.» Moi-même j'ai confiance en la Bombardier. La vente de la de Havilland de Toronto a créé 700 emplois à ce jour. La meilleure sécurité d'emploi est la compagnie qui prospère. Finissons les folies et mettons-nous au travail!

\* \* \*

[Traduction]

### LE LOGEMENT

LES LOGEMENTS COOPÉRATIFS—ON DEMANDE D'AUGMENTER LE FINANCEMENT

M. Mike Cassidy (Ottawa-Centre): A l'heure actuelle, monsieur le Président, plus de 100 000 Canadiens habitent des logements coopératifs. Ces coopératives ont beaucoup contribué à intégrer les familles économiquement faibles, les infirmes, les minorités ethniques et raciales à des collectivités où ils vivent confortablement et en sécurité.

Les logements coopératifs se sont révélés de prix abordable et de bonne qualité. Voilà pourquoi je suis si fâché, et pourquoi mon parti s'inquiète à ce point de ce que le gouvernement conservateur ait abandonné la promesse qu'il a faite lors de la campagne électorale de 1984 et dans son discours du trône de la présente session de respecter les coopératives d'habitation.

Après avoir longuement discuté avec les porte-parole du mouvement coopératif dans l'habitation, le gouvernement fédéral a anéanti les espoirs qu'il avait suscités. Si, de 1981 à 1985, on a financé en moyenne la construction de 5 500 unités de logements coopératifs, il n'est question cette année que de 3 200.

Les coopératives ont fait leur travail. Elles ont négocié avec le gouvernement fédéral de nouvelles modalités de financement. Elles ont toujours eu à affronter des retards et une réglementation excessive de la part de la Société canadienne d'hypothèques et de logement, ainsi qu'une absence de volonté politique du gouvernement. Je prie instamment le gouvernement d'être fidèle à son engagement vis-à-vis des coopératives d'habitation. Il doit maintenir le financement de cette forme unique et importante de logement à un niveau tel que tous les Canadiens de revenus puissent vraiment avoir accès à une autre forme de logement et vivre selon la formule coopérative dans des milieux agréables.

### Article 21 du Règlement

• (1410)

### LE PROGRAMME CANADIEN DE PLANIFICATION DE L'EMPLOI

LA FORMATION EN BUREAUTIQUE—LES OFFRES D'EMPLOIS PERMANENTS

M. Alan Redway (York-Est): Monsieur le Président, la fin de semaine dernière, j'ai assisté à la cérémonie de remise des diplômes de 26 jeunes femmes qui ont suivi une formation en informatique et en bureautique au centre d'apprentissage Overland dans ma circonscription, dans le cadre du Programme canadien de planification de l'emploi. Il s'agissait du premier groupe de diplômées. Un autre groupe de 32 étudiants est actuellement en formation.

Vous serez aussi heureux que moi d'apprendre, monsieur le Président, que 80 p. 100 des diplômées ont trouvé des emplois permanents ou ont répondu à des offres d'emploi. Le succès de ce programme contraste fort heureusement avec l'échec du programme national de formation en établissement de l'ancien gouvernement libéral, programme qui a coûté près de un milliard de dollars aux contribuables et qui formait des travailleurs dans des domaines déjà saturés. Heureusement, le gouvernement progressiste conservateur élu pour réaliser des changements a aboli l'ancien programme et l'a remplacé par le Programme canadien de planification de l'emploi, un programme qui donne des résultats.

\* \* \*

### LES DÉPUTÉS

LE COURRIER ADRESSÉ PAR ERREUR À M. HOPKINS

M. Len Hopkins (Renfrew—Nipissing—Pembroke): Monsieur le Président, j'ai reçu récemment un message très agréable du bureau du député de Parry Sound—Muskoka (M. Darling). En fait, il s'est agi d'une révélation, car il était adressé à l'honorable L. Hopkins, député et ministre d'État à la Jeunesse. Je remercie le député de Parry Sound—Muskoka de la confiance qu'il me porte, mais je tiens à lui assurer et à assurer à mes nombreux autres amis du clan ministériel que je n'ai pas traversé le parquet de la Chambre pour me joindre à eux.

Je n'ai jamais été du genre à monter sur un navire en détresse dont le capitaine n'a ni boussole, ni cartes, ni navigateur, et qui ne sait par conséquent pas où il s'en va. Je préfère faire partie d'un équipage plus restreint, sur un navire qui vogue dans des eaux connues, un navire libéral dont le capitaine est fort compétent. Notre capitaine a une nouvelle boussole, un nouveau mandat qui lui a été confié il y a une semaine à peine, et un équipage prêt à affronter toutes les tempêtes. Il vogue dans des eaux agitées, sous le gouvernement conservateur, vers le port de la victoire en 1988, peut-être, ou au plus tard en 1989.